

ALGER

الجزائر
الجمهورية
الجمهوريات

Extract of Alger républicain

<http://alger-republicain.com/Maroc-111-ans-d-emprisonnement.html>

Maroc : 111 ans d'emprisonnement pour crime de lèse-majesté

- Actualité politique internationale - Maghreb -

Publication date: jeudi 25 juin 2015

Description:

La machine répressive du Roi du Maroc vient de frapper les militants qui se battent pour les libertés démocratiques. Un tribunal vient de condamner le 18 juin dernier 10 citoyens membres d'une organisation progressiste à des peines allant de 3 à 15 ans de prison.

RI

23.06.16

Copyright © Alger républicain - Tous droits réservés

La machine répressive du Roi du Maroc vient de frapper les militants qui se battent pour les libertés démocratiques. Un tribunal vient de condamner le 18 juin dernier 10 citoyens membres d'une organisation progressiste à des peines allant de 3 à 15 ans de prison. Selon un communiqué du Comité de Soutien en France aux Détenus Politiques au Maroc, les citoyens jetés en prison sont :

Med Ghaloud, Mustapha Chaoul, Abdennabi Chaoul, Yassine El msaih, Belkacem Ben Az, Hicham Bouleft, Abdel Ouhab E ramadi, tous condamnés à 15 ans d'emprisonnement ferme. Deux autres militants, Oussama Zentar et Zakaria Menhich, ont été condamnés à 3 ans de prison.

Ces décisions judiciaires font partie d'un dispositif de terreur. **« Chacun peut observer, et ce à l'oeil nu, la présence policière qui quadrille les villes, les bourgs et les villages de campagnes lointaines, la peur ravage les tripes des autorités administratives policières, judiciaires et politiques à tous les niveaux »**, souligne le communiqué.

« Le régime ... (veut) ... faire taire ou tenter de faire taire les forces réelles de changement du pays ».

Les citoyens emprisonnés l'ont été en raison de leur participation active aux mouvements populaires qui traversent le royaume, tels que UNEM, 20 , AMDH, etc. Le régime cherche à neutraliser les éléments capables de dynamiser les mouvements de changement.

"Le droit pénal marocain ne reconnaît ni les détenus politiques ni les peines politiques, il englobe tout et dans les faits, dans la case du crime de lèse-majesté. La procédure pénale reflète la nature même du régime et de sa Justice, justice qui ne connaît pas les impératifs d'un procès équitable fondé sur les principes élémentaires des droits et libertés individuelles et collectives.

111 ans d'emprisonnement ne peuvent être qu'une peine correspondant à un crime de lèse-majesté.

111 ans d'emprisonnement ne peuvent être qu'une lettre politique messagère d'un ordre public qui règne par la peur et la répression envers toutes les forces qui oeuvrent pour le changement au pays.

Pour la forme, le juge a balayé toutes les demandes de la défense et n'a même pas pris le soin d'entendre les témoins ni les inculpés condamnés préalablement au procès et au marathon des audiences. Le juge n'a même pas pris le soin que les audiences respectent les formalités de la procédure y compris le droit de la défense ...

Le dossier est si sensible politiquement que le juge s'est précipité pour prononcer de lourdes sanctions dictées par le plus haut rang du système et n'a même pas pris le soin de préserver les apparences d'un procès équitable.

Ces détenus politiques condamnés aux lourdes peines ont été poursuivis pour des crimes qu'ils n'ont jamais commis et dans ils sont innocents, leur procès a été d'une nature sommaire. Le régime a, depuis longtemps, pris le soin d'incriminer les opposants à sa politique, et de les enfermer dans ses geôles où les conditions de vie sont celles des temps des Carolingiens. Il ne tient qu'à la répression afin d'exploiter au maximum les richesses énormes de tout le pays sans se soucier de la vie sociale de tout un peuple. Le pays est un grand marché grand ouvert aux entreprises multinationales qui pillent les richesses et sillonnent les arcades administratives de l'Etat pour plus de part de marché.

- Nous condamnons le procès et le sort réservé aux détenus politiques et nous demandons à toutes les forces au

Maroc : 111 ans d'emprisonnement pour crime de lèse-majesté

Maroc et au niveau international de se mobiliser afin de libérer tous les détenus politiques au Maroc.

- Nous demandons à toutes les forces politiques , syndicales et associatives de soutenir les actions de soutien et de solidarité à venir pour libérer les détenus politiques du Maroc et de s'inscrire dans des démarches de solidarité internationale afin d'exiger la liberté des détenus coupables d'agir pour la liberté de tout un peuple au Maroc, pour sa dignité, son autodétermination et luttent pour un régime démocratique.

- Nous appelons les militants et associations progressistes marocains à l'étranger de briser le silence et de soutenir les détenus politiques, leurs familles et leurs amis et camarades.

Toute notre solidarité avec les détenus et leurs familles et amis et le peuple marocain."